

Circulaire n° 2023-149

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,

Objet : Data4GOV 2024- Appel à projets centré sur les données du secteur public

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Les projets liés aux données sont devenus une nécessité dans les secteurs public et privé. Les données peuvent aider les Etats à mieux comprendre les besoins et les comportements de leurs citoyens, ce qui leur permet de renforcer l'efficacité des politiques et de fournir des services publics plus adaptés. De plus, la collecte et l'analyse des données aident à prévoir les tendances et à identifier les problèmes émergents, permettant ainsi aux Etats de prendre des décisions éclairées.

A cette fin, le ministère de la Digitalisation entend lancer un premier appel à projets Data4Gov en 2024, afin de soutenir financièrement des projets centrés sur les données et d'en assurer un encadrement.

Les projets éligibles seront ceux qui mèneront à un « secteur public basé sur les données » (data-driven public sector) ou à un « gouvernement proactif » (proactive government), par exemple :

- des projets de collecte de données pour le secteur public,
- ou bien des projets d'amélioration de la mise à disposition de données (en direction d'administrations, du grand public, etc.).

Les projets dits de « data-driven public sector » sont des initiatives visant à optimiser la prise de décision et la performance des différentes entités étatiques grâce à des données accessibles, à jour et précises fournies aux agents et aux décideurs.

Les projets dits de « proactive government » sont des initiatives visant à améliorer la qualité et l'efficacité des services publics en anticipant les besoins des citoyens. Plutôt que de simplement réagir aux demandes des citoyens, on cherche à identifier les difficultés avant qu'elles ne deviennent critiques et à mettre en place des solutions avant que les citoyens ne les réclament.

Modalités de dépôt des projets potentiels

La fiche de soumission annexée doit être envoyée pour le **20 décembre 2023** par courriel à l'adresse suivante data4gov@digital.etat.lu .

Cette adresse mail servira également de point de contact pour toutes questions concernant l'appel à projets.



Une séance d'information aura lieu le 13 décembre de 10h30-11h30, veuillez trouver ci-joint le lien Skype4Business pour rejoindre cette séance d'information en ligne :

[Join Skype Meeting](https://meet.s4b.public.lu/patrick.weber.digital/44CD270N) (<https://meet.s4b.public.lu/patrick.weber.digital/44CD270N>).

Processus de sélection

L'équipe Data4Gov du ministère de la Digitalisation analysera les dossiers et procédera à une sélection sur base d'un certain nombre de critères :

1. Bénéfices et impacts potentiels pour le porteur de projet, l'ensemble du secteur public et ses usagers.
2. Pertinence et importance des nouvelles technologies dans la solution envisagée.
3. Potentiel d'extension du périmètre du projet à d'autres entités étatiques ou d'autres cas d'usage.
4. Valeur ajoutée par l'initiative Data4Gov pour le projet.

Chaque porteur de projet sera ensuite notifié dans les meilleurs délais par l'équipe Data4Gov.

Fiche de soumission de projets

1. Nom de l'administration et une personne de contact pour le projet :
2. Nom du défi :
3. Description du défi :
 - a. Problématique à résoudre (10 lignes max) :
 - b. Solution envisagée (10 lignes max) :
 - c. Bénéfices et impacts attendus en matière de (10 lignes par titre) :
 - i. Transformation numérique
 - ii. Efficience de l'administration
 - iii. Création de nouveaux services et/ou données
 - iv. Transparence et données ouvertes
 - d. Types d'innovations envisagées et leur pertinence au problème (Data Science, IA ...) (3 lignes max):
 - e. Approche centrée sur l'humain¹: impact direct ou indirect sur des personnes physiques (par ex : traitement de données personnelles) (3 lignes max) :
 - f. État d'avancement actuel du défi (idée, premiers essais, prototype ...) (3 lignes max):
 - i. Capacité de l'administration de développer un cahier de charges pour l'appel d'offres.
4. Ressources techniques et opérationnelles mises à disposition (15 lignes max) :
 - a. Capacité d'accueillir des personnes externes dans le service pour la réalisation du défi :
 - b. Quels sont les jeux de données nécessaires à la réalisation du défi :
 - c. Est-ce que les jeux de données sont accessibles, non biaisés et utilisables (ou même open data) ? Dans la négative, quelles étapes sont nécessaires pour les rendre accessibles?
5. Quels autres services/personnes (internes ou externes) seront impliqués au défi :

¹ cf. « Lignes directrices en matière d'éthique pour une IA digne de confiance » du groupe d'experts indépendant de haut niveau sur l'intelligence artificielle constitué par la Commission européenne (2018) <https://op.europa.eu/s/vana> [contrôle humain ; robustesse ; vie privée et gouvernance des données ; transparence ; diversité, non-discrimination et équité ; bien-être sociétal et environnemental ; responsabilité].



- a. Nom, fonction et (apport (données, ressources, expertise, support, ...)
6. Quels sont les obstacles et difficultés potentiels identifiés à présent pour la réalisation du défi ?
Quels sont les mesures à prendre pour surmonter ces obstacles (10 lignes max) ?
7. Actions prévues pour la pérennisation des résultats du projet (10 lignes max) :

Conditions de participation

Le porteur de projet s'engage à mettre à disposition tout le support nécessaire au bon déroulement du projet, en particulier en matière de ressources humaines.

Par ailleurs, le porteur de projet s'engage à élaborer un cahier de charges en concertation avec l'équipe Data4Gov du ministère de la Digitalisation. De plus, le porteur de projet participera à un suivi du projet, organisé par cette même équipe.

Enfin, le porteur de projet s'engage à mettre à disposition, dans la mesure du possible, toutes les données impliquées dans le projet comme données ouvertes.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour la Ministre de la Digitalisation

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE QUALIFIÉE

Gaston Schmit

Premier conseiller de gouvernement





Fiche de soumission de projets

Data4GOV 2024 - Appel à projets centré sur les données du secteur public

1. Nom de l'administration :
2. Nom d'une personne de contact :
3. Nom du projet :
4. Problématique à résoudre : (10 lignes max)
5. Solution envisagée : (10 lignes max)
6. État d'avancement actuel du projet (idée, premiers essais, ...) : (5 lignes max)
7. Bénéfices et impacts attendus en matière de :
 - i. *Data driven public sector/proactive government* : Y a-t-il des bénéfices et impacts attendus, si oui lesquels? (3 lignes max)
 - ii. Efficience de l'administration : Y a-t-il des bénéfices et impacts attendus, si oui lesquels? (3 lignes max)
 - iii. Création de nouveaux services et/ou collecte de données : Y a-t-il des bénéfices et impacts attendus, si oui lesquels ? (3 lignes max)
 - iv. Transparence et *open data* : Y a-t-il des bénéfices et impacts attendus, si oui lesquels? (3 lignes max)



8. Approche centrée sur l'humain : impact direct ou indirect sur des personnes physiques (par exemple : traitement de données à caractère personnel) : (3 lignes max)

9. Quels sont les jeux de données nécessaires à la réalisation du projet ?

10. Est-ce que les jeux de données sont accessibles au porteur du projet ? Selon vous, qui est le propriétaire de ces données ?

11. Êtes-vous en mesure de vous prononcer déjà sur la qualité du jeu de données ? Si oui, quelle est votre évaluation ? (5 lignes max)

12. Ressources techniques et opérationnelles mises à disposition par le porteur de projet : (10 lignes max)

13. Quels sont les obstacles et difficultés potentiels identifiés à présent pour la réalisation du projet ? (5 lignes max)

14. Quels sont les mesures à prendre pour surmonter ces obstacles ? (5 lignes max)

15. Avez-vous déjà envisagé des actions pour la pérennisation des résultats du projet, si oui lesquelles ? (10 lignes max)